

Le présent communiqué de presse contient des déclarations prospectives. Pour obtenir une description des facteurs de risque et des hypothèses connexes, veuillez consulter la section « Mise en garde concernant les déclarations prospectives » plus loin dans ce communiqué de presse.

BCE présente ses résultats du troisième trimestre de 2021

- **Bénéfice net de 813 millions \$, en hausse de 9,9 %, et bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires en hausse de 9,4 % à 757 millions \$, ou 0,83 \$ par action ordinaire, soit une augmentation de 7,8 %; bénéfice net ajusté⁽¹⁾ de 748 millions \$, en hausse de 5,1 %, générant un BPA ajusté⁽¹⁾ de 0,82 \$, en hausse de 3,8 %**
- **Hausse de 4,2 % du BAIIA ajusté⁽²⁾ grâce à la croissance de 3,6 % des produits tirés des services consolidés**
- **Nombre total combiné de 266 919 activations nettes d'abonnés des services sans fil utilisant des téléphones mobiles et des appareils mobiles connectés, des services Internet et des services de télé IP de détail, en hausse de 10,2 %**
- **Activations nettes d'abonnés⁽⁴⁾ utilisant des téléphones mobiles de 136 464, en hausse de 14,3 %; meilleur taux de désabonnement des services postpayés jamais enregistré au T3, à 0,93 %; retour des produits tirés des services sans fil et du BAIIA ajusté trimestriels aux niveaux connus avant la COVID-19 en 2019, en hausse de 5,0 % et de 5,6 %, respectivement, au T3**
- **Activations nettes d'abonnés des services Internet de détail de 65 779, représentant la meilleure performance trimestrielle en 15 ans, et croissance de 9 % des produits tirés des services résidentiels Internet; hausse des activations nettes d'abonnés des services de télé IP de 68 %, à 31 641**
- **Hausse des produits tirés de Bell Média de 14,5 %, ce qui reflète l'augmentation des dépenses des annonceurs sur toutes les plateformes; hausse des produits tirés du contenu numérique de 32 %, qui représentent maintenant 22 % du total des produits tirés de Bell Média**
- **Maintien d'une situation financière solide : liquidités disponibles⁽⁵⁾ de 6,1 milliards \$ à la fin du T3**
- **Confirmation de tous les objectifs de notre orientation financière pour 2021**

MONTRÉAL, le 4 novembre 2021 – BCE Inc. (TSX, NYSE : BCE) a présenté aujourd'hui ses résultats du troisième trimestre (T3) 2021.

« Grâce à la feuille de route stratégique claire de notre équipe visant à se remettre des répercussions de la COVID-19 et à investir dans les occasions de croissance à venir, nous avons enregistré des performances positives dans l'ensemble des secteurs d'activité de Bell au T3. Les réseaux à large bande de fibre optique et 5G de premier plan de Bell et les innovations qu'ils ont permis de réaliser dans les services sans fil, les services sur fil et les médias procurent de toute évidence aux consommateurs et aux entreprises clientes canadiens les services de connectivité dont ils ont besoin, alors que nous travaillons tous à nous remettre des répercussions de la crise de la COVID-19 », a affirmé Mirko Bibic, président et chef de la direction de BCE Inc. et de Bell Canada. « Au fur et à mesure que notre rétablissement à la suite de la crise s'accélère, la forte demande pour les avantages en matière de vitesse et de connectivité des réseaux et des services de premier plan de Bell se reflète clairement dans nos

résultats du T3. La croissance rapide de notre réseau de fibre optique a donné lieu au T3 au nombre d'activations nettes d'abonnés des services Internet de détail de Bell le plus élevé en 15 ans pour un trimestre et à une hausse de 9 % des produits tirés des services résidentiels Internet, les ajouts nets des services de télé IP ayant augmenté de 68 %. En outre, les avantages inégalés en matière de performance des réseaux sans fil de Bell ont généré une hausse de 46 % des abonnés nets des services postpayés utilisant des téléphones mobiles et une croissance exceptionnelle des produits tirés des services et du BAIIA ajusté.

« L'équipe Bell a atteint notre objectif visant à améliorer les résultats de façon constante tous les trimestres depuis le T2 2020, moment où les répercussions de la crise de la COVID-19 pesaient le plus sur nos activités. Le total des produits des activités ordinaires et le BAIIA ajusté ont augmenté pour retrouver leurs niveaux connus au T3 2019, avant la pandémie. Simultanément, nous avons accéléré considérablement nos investissements dans l'infrastructure du réseau de prochaine génération pour aider nos clients et les entreprises à sortir de la crise de la COVID-19 en meilleure posture. Comme le montre l'initiative Mieux pour tous de Bell, notamment l'accélération historique sur deux ans, représentant 1,7 milliard \$, du déploiement de notre réseau 5G, de fibre optique et en milieu rural, l'équipe Bell s'est engagée à promouvoir l'expérience client, à investir dans nos collectivités et à contribuer à la reprise et à la régénérescence du pays. »

PRINCIPAUX FAITS RÉCENTS TOUCHANT NOS ACTIVITÉS

Bâtir le meilleur réseau : le réseau 5G le plus rapide au Canada

Dans le cadre de notre [plan de déploiement accéléré du réseau](#), les dépenses d'investissement ont augmenté de 12,4 % au T3 et le déploiement du réseau de Bell a permis, entre autres, d'offrir le service Internet pure fibre à 52 petites collectivités au [Manitoba](#), en [Ontario](#), au [Québec](#) et dans les [provinces de l'Atlantique](#), et le [réseau 5G](#) de Bell dans des collectivités, tant petites que grandes, situées dans différentes provinces. Bell est en voie d'atteindre et de dépasser les objectifs de 2021 pour les nouveaux emplacements desservis par le réseau de fibre optique et le service Internet résidentiel sans fil, et d'offrir son service mobile 5G à plus de 70 % de la population à l'échelle nationale d'ici la fin de l'exercice.

À la suite de ses tout derniers tests de performances des réseaux nationaux, [PCMag](#) (en anglais seulement) a de nouveau désigné les réseaux mobiles de Bell comme les plus rapides au pays, alors que [Global Wireless Solutions](#) (GWS) (en anglais seulement) a établi que le réseau 5G de Bell était le meilleur. Avec son [réseau 5G le plus primé au Canada](#), Bell est le chef de file de l'innovation en matière de services mobiles de prochaine génération, notamment grâce à l'expansion du service [Vision 5G RDS/TSN 5G View](#) permettant de voir les des matchs à domicile des Raptors de Toronto en plus de la couverture régionale des matchs des Canadiens de Montréal et des Maple Leafs de Toronto, à la collaboration en 5G avec [Tiny Mile](#) pour sa flotte grandissante de robots livreurs de repas au centre-ville de Toronto et au partenariat avec [TikTok Canada](#) pour offrir Paint Portal, son expérience multi-utilisateur en réalité augmentée unique.

À la tête de la transformation numérique des sociétés canadiennes

En tirant parti de l'[entente stratégique de Bell avec Amazon Web Services \(AWS\)](#) visant à accélérer l'innovation en matière de 5G et l'adoption de l'infonuagique, nous travaillons en collaboration avec [VMware Cloud et AWS](#) pour soutenir les sociétés et les organismes gouvernementaux dans la gestion de leurs stratégies infonuagiques hybrides. Bell offre également aux entreprises clientes un portefeuille de solutions de logiciels-services pour soutenir leurs transformations numériques, dont la chaîne d'approvisionnement intelligente

propulsée par le service [Connexion intelligente IdO de Bell](#) pour les gestionnaires de parcs de véhicules et de chaînes d'approvisionnement. Bell travaille de concert avec Esri, un fournisseur de systèmes d'information géographique (SIG) de premier plan au Canada, pour créer [l'écosystème intégré de villes intelligentes de Bell](#) et avec NICE, un fournisseur international de logiciels de centre de contact propulsés par l'IA, pour accroître l'accès au [centre de contact en tant que service de NICE CXone au Canada](#) (en anglais seulement).

Plus de choix offerts aux consommateurs grâce à l'innovation des services et à un contenu captivant

Offrant de nouvelles options à nos clients des services de mobilité et des médias, Virgin Plus [a réduit les prix des forfaits de données mobiles](#), atteignant les objectifs de réduction des prix de 25 % du gouvernement fédéral bien avant la date limite en janvier 2022. De plus, Bell Média a annoncé le service [Crave Mobile](#), qui offre aux abonnés un accès à la bibliothèque de contenu unique du service de télé en continu sur un appareil mobile unique, et Crave Total, qui offre un accès à plusieurs utilisateurs sur tous les écrans.

Les réseaux de sports RDS et TSN, les plus populaires au Canada, diffusent les événements des grandes ligues sportives pour la saison d'automne et d'hiver, dont les matchs des [Raptors de Toronto](#) (en anglais seulement), de la [LCF](#) (en anglais seulement) et de la [NFL](#) (en anglais seulement) sur CTV et sur RDS et TSN. La chaîne [CTV Comedy Channel](#) (en anglais seulement) est demeurée la chaîne de télé spécialisée dans le divertissement la plus regardée au Canada pour une troisième année consécutive, alors que la chaîne [Noovo](#) est restée en tête de la croissance de l'auditoire télé de langue française. Le service de nouvelles Noovo Info a diffusé pour la première fois le débat des chefs et la [couverture de la soirée des élections fédérales](#) en français, et [CTV a présenté la couverture](#) (en anglais seulement) dans le Canada anglais. Compte tenu de l'accent mis sur l'accélération de la croissance des produits tirés du contenu numérique, Bell Média a lancé la [nouvelle plateforme de technologie publicitaire Bell DSP](#) avec [Xandr](#), une société de publicité de pointe.

Mieux pour tous de Bell : La santé mentale au sein des collectivités

Pour souligner la semaine de la sensibilisation à la santé mentale, Bell cause pour la cause a annoncé les 113 récipiendaires de 2021 du [Fonds communautaire Bell cause pour la cause](#) dans chaque région, qui comptent, entre autres, la [South and Central Health Foundation](#) à Grand Falls-Windsor, à Terre-Neuve et Labrador, la [Fondation autochtone de l'espoir](#) à Gloucester, en Ontario, et le [Centre de Prévention du Suicide \(CPS\) Côte-Nord](#) à Baie-Comeau, à Québec. Bell cause pour la cause a également lancé [une série de balados sur la santé mentale](#) qui présente des spécialistes en santé mentale et des invités de la communauté des personnes noires, autochtones et de couleur, et une [application mobile](#) en partenariat avec l'Institut des Familles Solides (IFS) visant à améliorer l'accès à des programmes en santé mentale dans les collectivités éloignées.

Bell continue de respecter ses principes opérationnels dans le contexte de la COVID-19 et tous les protocoles du gouvernement, et met l'accent sur la protection de la santé et de la sécurité de nos clients, collègues et collectivités. Dans le cadre de la préparation du retour graduel sur une base volontaire d'un plus grand nombre de membres de l'équipe dans les bureaux de Bell cet automne, nous avons lancé le programme MonBoulot de Bell afin d'offrir à ses nombreux employés des options de télétravail flexibles, et nous mettons en place une politique de vaccination obligatoire pour les membres de l'équipe de Bell à l'échelle nationale.

RÉSULTATS DU T3 DE BCE

Faits saillants financiers

(en millions \$, sauf les montants par action) (non audité)	T3 2021	T3 2020	% de variation
BCE			
Produits d'exploitation	5 836	5 787	0,8 %
Bénéfice net	813	740	9,9 %
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	757	692	9,4 %
Bénéfice net ajusté	748	712	5,1 %
BAIIA ajusté	2 558	2 454	4,2 %
Bénéfice net par action ordinaire (BPA)	0,83	0,77	7,8 %
BPA ajusté	0,82	0,79	3,8 %
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 774	2 110	(15,9) %
Dépenses d'investissement	(1 159)	(1 031)	(12,4) %
Flux de trésorerie disponibles ⁽³⁾	571	1 034	(44,8) %

« Nos résultats financiers consolidés au T3 ont montré que nous avons franchi une autre étape dans notre rétablissement à la suite de la COVID-19 et que notre solide exécution opérationnelle s'est poursuivie, notamment une excellente performance au chapitre des services résidentiels sur fil, la croissance des produits tirés des services sans fil et du BAIIA ajusté la plus élevée du secteur et une hausse des produits tirés de la publicité dans l'ensemble des plateformes de services de télé. Le total des produits des activités ordinaires et le BAIIA ajusté sont, pour l'essentiel, revenus à leurs niveaux du T3 2019, les produits tirés des services de BCE ayant augmenté de 3,6 % et le BAIIA ajusté, de 4,2 %, ce qui a contribué à l'augmentation d'un exercice à l'autre du bénéfice net de 9,9 % malgré les difficultés persistantes découlant de la COVID-19 », a déclaré Glen LeBlanc, chef des affaires financières de BCE et de Bell Canada.

« Grâce à sa remarquable performance sur le marché et à ses flux de trésorerie disponibles élevés, soutenus par des liquidités abondantes, un bilan bien structuré et le ratio de levier financier net le plus bas parmi les sociétés canadiennes similaires, Bell demeure sur la bonne voie pour atteindre les objectifs de notre orientation financière pour 2021, rester à l'avant-plan de l'investissement dans les réseaux et les services à large bande de prochaine génération, et mener à bien les objectifs relatifs aux marchés financiers pour les actionnaires de BCE. »

- Les produits d'exploitation de BCE ont augmenté de 0,8 % par rapport au T3 2020 pour se chiffrer à 5 836 millions \$, stimulés par une hausse de 3,6 % des produits tirés des services qui se sont établis à 5 099 millions \$, ce qui reflète les hausses d'un exercice à l'autre dans tous les secteurs d'activité de Bell. Les produits d'exploitation tirés des produits ont diminué de 14,6 % pour se chiffrer à 737 millions \$, ce qui s'explique par la baisse du nombre de transactions liées aux appareils mobiles et du nombre de ventes d'équipements de transmission de données liés aux services sur fil d'affaires.
- Le bénéfice net a augmenté de 9,9 %, passant à 813 millions \$, et le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires a totalisé 757 millions \$, ou 0,83 \$ par action, en

hausse de 9,4 % et de 7,8 %, respectivement. Les hausses s'expliquent par la croissance du BAIIA ajusté et l'augmentation des autres produits découlant en grande partie des profits nets liés à l'évaluation à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres. Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'augmentation de la dotation aux amortissements, la hausse des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, et l'augmentation de l'impôt sur le résultat.

- Le bénéfice net ajusté s'est établi à 748 millions \$, soit 0,82 % par action ordinaire, en hausse de 5,1 % et de 3,8 %, respectivement, par rapport à 712 millions \$, soit 0,79 \$ par action ordinaire, au T3 2020.
- Le BAIIA ajusté a augmenté de 4,2 % au T3 pour s'établir à 2 558 millions \$, en raison des augmentations d'un exercice à l'autre dans tous les secteurs d'activité de Bell. La marge⁽²⁾ du BAIIA ajusté consolidée de BCE a augmenté de 1,4 point de pourcentage, passant de 42,4 % au T3 2020 à 43,8 %, en raison de l'effet de la hausse des produits tirés des services et de la réduction de 1,7 % du total des coûts d'exploitation reflétant une baisse d'un exercice à l'autre des ventes de produits générant de faibles marges et les charges non récurrentes liées à la COVID-19 engagées au cours de l'exercice précédent.
- Les dépenses d'investissement de Bell ont augmenté de 12,4 % pour s'établir à 1 159 millions \$, ce qui représente un ratio d'intensité du capital⁽⁴⁾ de 19,9 %, comparativement à 17,8 % au T3 2020. La hausse des dépenses d'investissement d'un exercice à l'autre s'inscrit dans la foulée de notre programme sur deux ans visant à accélérer le déploiement des réseaux Internet résidentiels sans fil 5G, de fibre optique et en zones rurales de Bell.
- Les flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de BCE ont totalisé 1 774 millions \$, en baisse de 15,9 % par rapport au T3 2020, du fait de la réduction des fonds liée aux variations du fonds de roulement et de la hausse de l'impôt sur le résultat payé, compensées en partie par l'augmentation du BAIIA ajusté.
- Les flux de trésorerie disponibles ont diminué de 44,8 % pour s'établir à 571 millions \$, par rapport à 1 034 millions \$ au T3 2020, en raison de la baisse des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation, déduction faite des fonds provenant des activités abandonnées, ainsi que des coûts liés aux acquisitions et autres payés, et de l'augmentation des dépenses d'investissement.

RÉSULTATS D'EXPLOITATION DU T3 PAR SECTEUR

Services sans fil de Bell

- Le total des produits d'exploitation tirés des services sans fil a diminué de 0,9 % pour se chiffrer à 2 296 millions \$, en raison de la baisse d'un exercice à l'autre des produits d'exploitation tirés des produits, partiellement compensée par l'augmentation solide des produits tirés des services.
- Les produits tirés des services ont augmenté de 5,0 % pour s'établir à 1 654 millions \$, ce qui s'explique par la croissance élevée du nombre d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles par rapport à l'exercice précédent, attribuable à l'accent important mis sur les activations de téléphones intelligents à valeur plus élevée et la forte demande continue pour les solutions IdO de Bell. Les produits tirés des services d'itinérance ont légèrement augmenté par rapport au T3 2020, ce qui reflète l'augmentation des déplacements des abonnés en raison de l'assouplissement des restrictions liées à la COVID-19.

- Les produits d'exploitation tirés des produits ont diminué de 13,6 % pour se chiffrer à 642 millions \$, en raison de la baisse des volumes de transactions de ventes découlant de la diminution du nombre de mises à niveau d'appareils et d'une proportion accrue des activations d'appareils utilisés dans le cadre d'une politique « Apportez votre propre appareil ».
- Le BAIIA ajusté des Services sans fil a augmenté de 5,6 % pour s'établir à 1 010 millions \$, en raison de l'effet de la hausse des produits tirés des services et d'une réduction de 5,6 % des coûts d'exploitation, ce qui reflète la baisse des ventes de produits, ayant permis une hausse de 2,8 points de pourcentage de la marge à 44,0 %.
- Bell a inscrit au total 136 464 nouvelles activations nettes d'abonnés des services postpayés et prépayés utilisant des téléphones mobiles, en hausse de 14,3 % par rapport à 119 345 au T3 2020.
- Le nombre d'activations nettes d'abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles a augmenté de 45,9 %, à 114 821, alors qu'il était de 78 706 au T3 2020. La hausse considérable a été entraînée par l'augmentation de 9,0 % des activations brutes d'abonnés, ce qui reflète la demande refoulée des consommateurs et l'achalandage accru découlant de la réouverture de tous les magasins de détail, comparativement à l'an dernier alors que des restrictions liées à la COVID-19 étaient en vigueur, et la hausse des volumes de ventes dans les canaux directs et numériques. Le taux de désabonnement des abonnés des services postpayés utilisant des téléphones mobiles⁽⁴⁾ s'est amélioré de 5 points de base pour s'établir à 0,93 %, ce qui représente notre meilleur résultat au T3 jamais enregistré.
- Le nombre d'activations nettes d'abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles a diminué à 21 643, alors qu'il était de 40 639 au T3 2020. Cette baisse est imputable à la diminution de 9,9 % des activations brutes du fait du recul des activités sur le marché en raison du ralentissement de l'immigration et des voyages internationaux durant la pandémie de COVID-19. Le taux de désabonnement des abonnés des services prépayés utilisant des téléphones mobiles a augmenté de 17 points de base pour s'établir à 4,15 %, ce qui s'explique par l'intensification de la concurrence sur le marché des services mobiles économiques.
- La clientèle d'abonnés utilisant des téléphones mobiles de Bell totalisait 9 349 459 abonnés à la fin du T3 2021, en hausse de 2,7 % par rapport à l'exercice précédent, ce qui comprend 8 520 518 abonnés des services postpayés, en hausse de 3,2 %, et 828 941 abonnés des services prépayés, en baisse de 2,2 % par rapport au T3 2020.
- La facturation moyenne par utilisateur (FMU)⁽⁴⁾ combinée des abonnés utilisant des téléphones mobiles a augmenté de 1,1 % pour se chiffrer à 74,07 \$, stimulée par l'adoption plus généralisée par les abonnés de forfaits à valeur plus élevée, y compris les forfaits de données illimitées, et la modeste augmentation d'un exercice à l'autre liée aux services d'itinérance.
- Les activations nettes d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés ont diminué de 19,9 % pour atteindre 33 035, malgré la forte croissance du nombre net de connexions pour les solutions d'affaires IdO de Bell, en raison de l'augmentation des pertes nettes liées aux appareils de données, tandis que nous continuons de délaissier les transactions non rentables liées aux tablettes générant une faible FMU. La clientèle d'abonnés utilisant des appareils mobiles connectés totalisait 2 210 796 abonnés à la fin du T3 2021, en hausse de 13,0 % par rapport à l'exercice précédent.

Services sur fil de Bell

- Le total des produits d'exploitation tirés des services sur fil a diminué de 0,6 % pour s'établir à 3 015 millions \$.
- Les produits tirés des services sur fil ont augmenté de 0,3 % pour se chiffrer à 2 920 millions \$, ce qui est attribuable à une hausse de 9,1 % des produits tirés des services résidentiels Internet, partiellement contrebalancée par une baisse des produits tirés des marchés d'affaires due à la demande exceptionnellement élevée au T3 2020 pour les services de téléconférence, les outils de collaboration à distance et les services vocaux car les sociétés canadiennes ont instauré des protocoles de télétravail en raison des restrictions liées à la COVID-19.
- Les produits d'exploitation tirés des produits ont diminué de 21,5 % pour s'établir à 95 millions \$, en raison de l'augmentation et du calendrier des ventes d'équipements de transmission de données au T3 2020, les grandes entreprises clientes et les clients du secteur gouvernemental ayant effectué des dépenses liées à la capacité des installations et aux réseaux afin de connecter un plus grand nombre d'employés en télétravail, ainsi qu'en raison du moment des ventes d'équipements de transmission en 2021.
- Le BAIIA ajusté des services sur fil s'est accru de 1,0 % pour s'établir à 1 333 millions \$, ce qui traduit la baisse de 1,8 % des coûts d'exploitation ayant contribué à l'amélioration de 0,7 point de pourcentage de la marge, qui s'est établie à 44,2 %.
- Bell a ajouté 65 779 abonnés nets des services Internet de détail, une hausse de 4,6 % par rapport au T3 2020. Cette augmentation représente notre meilleur résultat trimestriel en 15 ans, stimulée par l'accélération du déploiement du réseau entièrement optique et du service Internet résidentiel sans fil de Bell et une période du retour en classe plus active par rapport à l'exercice précédent. Les abonnés des services Internet de détail totalisaient 3 814 035 abonnés à la fin du T3, en hausse de 4,2 % par rapport au T3 de l'exercice précédent.
- Bell Télé a ajouté 31 641 abonnés nets des services de télé IP de détail, en hausse de 68,0 % par rapport à 18 837 au T3 2020. Cette augmentation représente notre meilleur résultat trimestriel en deux ans, ce qui reflète la réussite de la stratégie multimarques, y compris les abonnements à Bell Télé Fibe seule et les services de diffusion en continu de l'application Télé Fibe, un niveau d'activité plus habituel sur le marché pendant la période du retour en classe et un plus grand nombre d'émissions de sports en direct au cours de l'exercice. À la fin du T3, Bell desservait 1 853 250 abonnés des services de télé IP de détail, en hausse de 3,8 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les pertes nettes d'abonnés du service de télé par satellite de détail ont augmenté de 10,4 % pour s'établir à 21 120, en raison de la baisse des activations brutes en regard de l'exercice précédent. Les services de télé par satellite de détail de Bell totalisaient 875 711 abonnés à la fin du T3, en baisse de 8,1 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les pertes nettes au chapitre des SAR résidentiels de détail ont diminué de 14,1 % pour s'établir à 42 755, en raison du plus petit nombre de désactivations d'abonnés durant la pandémie de COVID-19. Le nombre d'abonnés des SAR résidentiels de détail s'établissait à 2 338 816 abonnés à la fin du T3, en baisse de 7,8 % depuis le T3 2020.

Bell Média

- Les produits d'exploitation de Bell Média ont augmenté de 14,5 % au T3 pour s'établir à 719 millions \$, ce qui s'explique par l'accroissement des dépenses des annonceurs à l'échelle des plateformes télé, radio, affichage et médias numériques au fur et à mesure que la reprise économique à la suite de la COVID-19 se confirme, ainsi que par l'augmentation des produits tirés des frais d'abonnement.
- Le BAIIA ajusté a augmenté de 20,8 % pour s'établir à 215 millions \$, ce qui a donné lieu à une augmentation de 1,6 point de pourcentage de la marge à 29,9 %. Cette hausse découle de l'effet de la hausse des produits des activités ordinaires d'un exercice à l'autre, malgré une hausse de 12 % des coûts d'exploitation reflétant le plus grand nombre d'événements et d'émissions de sports en direct par rapport à l'exercice précédent lorsque la production télévisuelle a été interrompue et reportée en raison de la COVID-19, et la non-réurrence des montants reçus en vertu de la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) au T3 2020.
- Les produits tirés de la publicité se sont accrus de 18,6 % pour le trimestre, grâce à l'amélioration du rendement des services de télé généraliste et spécialisée attribuable au début en temps opportun de la nouvelle programmation télévisuelle d'automne, au plus grand nombre d'événements sportifs en direct par rapport à 2020 et aux produits générés par les dernières élections fédérales.
- Les produits tirés des frais d'abonnement ont augmenté de 12,3 % au T3, stimulés par la hausse de 5 % d'un exercice à l'autre du nombre d'abonnés de Crave. Les produits tirés du contenu numérique ont augmenté de 32 % en raison de l'expansion rapide du produit CTV AVOD, de l'adoption continue de SAM TV, notre outil de vente dans les médias, et de la croissance constante de Crave.
- TSN et RDS ont été les chaînes de sports de langue anglaise et de langue française les plus regardées au Canada au T3 et pour l'ensemble de l'année de diffusion 2020-2021.
- Les chaînes spécialisées dans le divertissement de langue anglaise de Bell Média ont atteint un classement record, CTV Comedy, Discovery et CTV Drama occupant les trois premières positions.
- La chaîne Noovo a continué d'accroître son auditoire par rapport aux concurrents de langue française, son auditoire ayant augmenté de 18 % pour la programmation télévisuelle aux heures de grande écoute de la saison d'automne en cours.

DIVIDENDE SUR ACTIONS ORDINAIRES

Le conseil d'administration de BCE a déclaré un dividende trimestriel de 0,875 \$ par action ordinaire, payable le 15 janvier 2022 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 15 décembre 2021.

PERSPECTIVES POUR 2021

BCE a confirmé les objectifs de son orientation financière pour 2021, tels qu'ils ont été présentés le 4 février 2021 :

	Orientation en date du 4 février	Orientation en date du 4 novembre
Croissance des produits	2 % – 5 %	Sur la bonne voie
Croissance du BAIIA ajusté	2 % – 5 %	Sur la bonne voie
Intensité du capital	18 % – 20 %	Sur la bonne voie
Croissance du BPA ajusté	1 % – 6 %	Sur la bonne voie
Flux de trésorerie disponibles (en M\$)	2 850 \$ – 3 200 \$	Sur la bonne voie
Dividende sur actions ordinaires annualisé	3,50 \$	3,50 \$

Au cours du troisième trimestre de 2021, notre performance financière et opérationnelle a continué de se remettre des répercussions de la COVID-19 grâce à nos excellents résultats d'exploitation et à l'assouplissement des restrictions imposées par le gouvernement pour lutter contre la pandémie, qui a permis à de nombreuses entreprises de reprendre dans une certaine mesure leurs activités commerciales, voire de les accroître, vers la fin du T2 2021.

Par conséquent, l'incidence défavorable de la COVID-19 sur notre performance séquentielle et d'un exercice à l'autre a diminué. De plus, cela fait plus d'un an que la pandémie a commencé à nuire à notre performance. Nous avons donc depuis lors adapté nombre d'aspects de nos activités afin de mieux évoluer dans ce contexte. Bien qu'elles se soient atténuées, les répercussions de la pandémie de COVID-19 ont continué d'avoir une incidence défavorable sur les produits d'exploitation tirés des produits et des services d'itinérance des Services sans fil de Bell, sur les produits tirés de la vente d'équipement aux entreprises des Services sur fil de Bell, ainsi que sur les produits tirés de la publicité de Bell Média au cours du trimestre.

En raison des incertitudes entourant la gravité et la durée de la pandémie de COVID-19, et des éventuelles résurgences, ainsi que des diverses issues possibles, il est difficile pour le moment d'estimer l'incidence de la COVID-19 sur notre entreprise ou sur nos futurs résultats financiers, ainsi que sur les hypothèses connexes. Notre entreprise et nos résultats financiers pourraient continuer de subir une incidence négative considérable durant les périodes à venir, voire des répercussions encore plus défavorables. En particulier, les produits d'exploitation tirés des produits sans fil et les ajouts bruts d'abonnés des services sans fil utilisant des téléphones mobiles et des appareils mobiles connectés pourraient subir l'incidence défavorable de la pénurie de puces à l'échelle mondiale attribuable aux répercussions de la pandémie de COVID-19, qui s'est traduite par des perturbations de la chaîne d'approvisionnement à court terme et des contraintes au niveau des stocks en ce qui a trait aux produits électroniques et aux appareils mobiles grand public, y compris les téléphones intelligents et les tablettes.

L'ampleur des conséquences continues de la pandémie de COVID-19 sur notre société dépendra de l'évolution de la situation, laquelle est difficile à prévoir, notamment en ce qui a trait à la prévalence de variants de la COVID-19 qui sont plus contagieux et susceptibles de poser des risques plus sérieux pour la santé, à la distribution en temps opportun de vaccins et de traitements efficaces, au développement éventuel et à la distribution de nouveaux vaccins ou traitements, à la période nécessaire pour atteindre l'immunité collective, de même qu'à d'éventuelles nouvelles informations concernant la gravité et la durée de la pandémie de

COVID-19, notamment le nombre et la gravité des résurgences de cas de COVID-19, ainsi que les mesures requises pour juguler le coronavirus ou remédier à ses effets, entre autres choses. Veuillez consulter la section « Mise en garde concernant les déclarations prospectives » plus loin dans ce communiqué pour obtenir une description des principales hypothèses sur lesquelles repose l'orientation financière 2021 de BCE, ainsi que des principaux facteurs de risque connexes.

TÉLÉCONFÉRENCE À L'INTENTION DES ANALYSTES FINANCIERS

BCE tiendra une téléconférence à l'intention des analystes financiers afin de traiter de ses résultats du T3 2021, le jeudi 4 novembre, à 8 h (heure de l'Est). Les journalistes sont invités à y assister à titre d'auditeurs seulement. Pour y assister, veuillez composer le numéro sans frais 1-800-806-5484 ou le 416-340-2217 et veuillez utiliser le code d'identification 7661656#. Une reprise sera disponible jusqu'à minuit le 5 décembre 2021 au 1-800-408-3053 ou au 905-694-9451 (composez le code d'identification 6228194#).

La conférence téléphonique fera également l'objet d'une webdiffusion en direct sur le site Web de BCE, à [Téléconférence sur les résultats de BCE pour le T3 2021](#).

NOTES

L'information contenue dans le présent communiqué est non audité.

(1) Les termes *bénéfice net ajusté* et *BPA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le bénéfice net ajusté comme le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires avant les coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, les pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, les pertes nettes (profits nets) sur placements, les coûts liés au remboursement anticipé de la dette, la perte de valeur d'actifs et les activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des participations ne donnant pas le contrôle (PNDPC). Nous définissons le BPA ajusté comme le bénéfice net ajusté par action ordinaire de BCE. Nous utilisons le bénéfice net ajusté et le BPA ajusté et nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent ces mesures, entre autres, pour évaluer la performance de nos activités avant l'incidence des coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres, des pertes nettes (profits nets) lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres, des pertes nettes (profits nets) sur placements, des coûts liés au remboursement anticipé de la dette, de la perte de valeur d'actifs et des activités abandonnées, déduction faite de l'impôt et des PNDPC. Nous excluons ces éléments parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Le bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et le BPA sont les mesures financières conformes aux normes IFRS les plus comparables. Le tableau ci-après présente un rapprochement du bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires et du BPA avec le bénéfice net ajusté, préparé sur une base consolidée et par action ordinaire de BCE (BPA ajusté), respectivement.

(en millions \$, sauf les montants par action)

	T3 2021		T3 2020	
	TOTAL	PAR ACTION	TOTAL	PAR ACTION
Bénéfice net attribuable aux actionnaires ordinaires	757	0,83	692	0,77
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	36	0,04	19	0,02
(Profits nets) pertes nettes lié(e)s à la valeur de marché sur dérivés utilisés à titre de couverture économique des régimes de rémunération fondée sur des actions qui sont réglés en instruments de capitaux propres	(45)	(0,05)	10	0,01
Pertes nettes (profits nets) sur placements	-	-	(22)	(0,02)
Coûts liés au remboursement anticipé de la dette	-	-	16	0,02
Perte de valeur d'actifs	-	-	3	-
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	-	-	(6)	(0,01)
Bénéfice net ajusté	748	0,82	712	0,79

(2) Les termes *BAlIA ajusté* et *marge du BAlIA ajusté* n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'ils puissent être comparés avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons le BAlIA ajusté comme les produits d'exploitation moins les coûts d'exploitation, comme il est présenté dans les états consolidés du résultat net de BCE. Le BAlIA ajusté des secteurs de BCE correspond au bénéfice sectoriel présenté à la note 3, *Information sectorielle*, des états financiers consolidés du T3 2021 de BCE. Nous définissons la marge du BAlIA ajusté comme le BAlIA ajusté divisé par les produits d'exploitation. Nous utilisons le BAlIA ajusté et la marge du BAlIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités, puisqu'ils reflètent leur rentabilité continue. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent le BAlIA ajusté pour évaluer la capacité d'une société d'assurer le service de sa dette et de satisfaire à d'autres obligations de paiement, et qu'il constitue une mesure courante servant à évaluer les entreprises dans le secteur des télécommunications. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent également le BAlIA ajusté et la marge du BAlIA ajusté pour évaluer la performance de nos activités. Le BAlIA ajusté est également un facteur dans la détermination de la rémunération incitative à court terme pour l'ensemble des dirigeants. Il n'existe aucune mesure financière conforme aux normes IFRS directement comparable au BAlIA ajusté et à la marge du BAlIA ajusté. Pour remédier à cette situation, le tableau ci-après présente un rapprochement du bénéfice net et du BAlIA ajusté.

(en millions \$)

	T3 2021	T3 2020
Bénéfice net	813	740
Coûts liés aux indemnités de départ, aux acquisitions et autres	50	26
Amortissement des immobilisations corporelles	902	876
Amortissement des immobilisations incorporelles	245	232
Charges financières		
Charges d'intérêts	272	279
Intérêts liés aux obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi	5	12
Perte de valeur d'actifs	-	4
Autres (produits) charges	(35)	29
Impôt sur le résultat	306	262
Bénéfice net lié aux activités abandonnées	-	(6)
BAIIA ajusté	2 558	2 454
<i>Produits d'exploitation de BCE</i>	<i>5 836</i>	<i>5 787</i>
Marge du BAIIA ajusté	43,8 %	42,4 %

(3) Le terme *flux de trésorerie disponibles* n'a pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS. Il est donc peu probable qu'il puisse être comparé avec des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. Nous définissons les flux de trésorerie disponibles comme les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation, exclusion faite des rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, des coûts liés aux acquisitions et autres payés, qui comprennent les coûts importants liés aux litiges, et du financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite, moins les dépenses d'investissement, les dividendes sur actions privilégiées et les dividendes payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC. Nous excluons les rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées, les coûts liés aux acquisitions et autres payés et le financement des cotisations volontaires aux régimes de retraite parce qu'ils ont une influence sur la comparabilité de nos résultats financiers et peuvent éventuellement donner une fausse représentation de l'analyse des tendances en matière de performance de l'entreprise. Le fait d'exclure ces éléments ne veut pas dire qu'ils sont non récurrents. Nous considérons les flux de trésorerie disponibles comme un important indicateur de la solidité financière et de la performance de nos activités, car ils révèlent le montant des fonds disponibles pour payer des dividendes sur actions ordinaires, rembourser la dette et réinvestir dans notre société. Nous croyons que certains investisseurs et analystes utilisent les flux de trésorerie disponibles pour évaluer une entreprise et ses actifs sous-jacents et pour évaluer sa solidité financière et la performance de ses activités. Les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation sont la mesure financière conforme aux normes IFRS la plus comparable. Le tableau ci-après présente un rapprochement des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation et des flux de trésorerie disponibles, sur une base consolidée.

(en millions \$)

	T3 2021	T3 2020
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	1 774	2 110
Dépenses d'investissement	(1 159)	(1 031)
Dividendes en trésorerie payés sur actions privilégiées	(31)	(32)
Dividendes en trésorerie payés par des filiales aux détenteurs de PNDPC	(13)	(11)
Coûts liés aux acquisitions et autres payés	-	13
Rentrées de trésorerie provenant des activités abandonnées (incluses dans les flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation)	-	(15)
Flux de trésorerie disponibles	571	1 034

(4) Nous utilisons la FMU, le taux de désabonnement, l'intensité du capital et les unités d'abonnement afin d'évaluer les progrès accomplis à l'égard de nos impératifs stratégiques. Ces indicateurs de performance clés ne sont pas des mesures comptables et pourraient ne pas être comparables à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs.

(5) Les liquidités disponibles au 30 septembre 2021 comprenaient 2 167 millions \$ sous forme de trésorerie et d'équivalents de trésorerie, un montant de 400 millions \$ disponible aux termes de nos programmes de créances clients titrisées et un montant de 3,5 milliards \$ disponible aux termes de nos facilités de crédit bancaire engagées.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certaines déclarations faites dans le présent communiqué constituent des déclarations prospectives. Ces déclarations comprennent, sans s'y limiter, des déclarations concernant l'orientation financière de BCE (ce qui comprend les produits des activités ordinaires, le BAIIA ajusté, l'intensité du capital, le BPA ajusté et les flux de trésorerie disponibles), le dividende sur actions ordinaires annualisé de BCE pour 2021, nos plans en matière de déploiement du réseau et de dépenses d'investissement, notamment notre programme de dépenses d'investissement accrues sur deux ans en vue d'accélérer le déploiement des réseaux Internet résidentiels sans fil 5G, de fibre optique et en milieu rural, les effets possibles sur nos activités, notre situation financière, notre situation de trésorerie et nos résultats financiers de la pandémie de COVID-19, les perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques de BCE, ainsi que d'autres déclarations qui ne renvoient pas à des faits historiques. Habituellement, les termes comme *hypothèse*, *but*, *orientation*, *objectif*, *perspective*, *projet*, *stratégie*, *cible* et d'autres expressions semblables, ainsi que les temps et les modes comme le futur et le conditionnel de certains verbes tels que *viser*, *s'attendre à*, *croire*, *prévoir*, *avoir l'intention de*, *planifier*, *chercher à* et *aspirer à*, permettent de repérer les déclarations prospectives. Toutes ces déclarations prospectives sont faites conformément aux « dispositions refuges » prévues dans les lois canadiennes applicables en matière de valeurs mobilières et dans la loi américaine *Private Securities Litigation Reform Act of 1995*.

Les déclarations prospectives, du fait même de leur nature, font l'objet de risques et d'incertitudes intrinsèques et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que précises, donnant lieu à la possibilité que les résultats ou les événements réels diffèrent de façon significative des attentes exprimées ou sous-entendues dans ces déclarations prospectives et que nos perspectives commerciales, objectifs, plans et priorités stratégiques ne soient pas atteints. Ces déclarations ne représentent pas une garantie de la performance ni des événements futurs, et nous mettons en garde le lecteur contre le risque que représente le fait

de s'appuyer sur ces déclarations prospectives. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué décrivent nos attentes en date du 4 novembre 2021 et, par conséquent, pourraient changer après cette date. Sauf dans la mesure où les lois applicables en matière de valeurs mobilières l'exigent, nous ne nous engageons aucunement à mettre à jour ou à réviser les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué, même à la suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou de l'occurrence d'événements futurs, ni pour toute autre raison. Nous envisageons à l'occasion des opérations potentielles comme des acquisitions, des cessions, des fusions, des regroupements d'entreprises, des investissements, des monétisations, des coentreprises ou d'autres transactions, qui pourraient être importantes. Sauf indication contraire de notre part, les déclarations prospectives ne tiennent pas compte de l'effet potentiel de telles opérations ni d'éléments exceptionnels qui pourraient être annoncés ou survenir après le 4 novembre 2021. L'incidence financière de ces transactions et de ces éléments exceptionnels peut s'avérer complexe et dépend de faits particuliers à chacun d'eux. Nous ne pouvons donc décrire de manière significative l'incidence prévue ni la présenter de la même façon que les risques connus touchant nos activités. Les déclarations prospectives qui figurent dans le présent communiqué sont présentées dans le but d'aider les investisseurs et les autres parties à comprendre certains éléments clés de nos résultats financiers prévus ainsi que nos objectifs, priorités stratégiques et perspectives commerciales, et à mieux comprendre le contexte dans lequel nous prévoyons exercer nos activités. Le lecteur est donc mis en garde contre le fait que cette information pourrait ne pas convenir à d'autres fins.

Hypothèses importantes

Les déclarations prospectives contenues dans le présent communiqué de presse reposent sur un certain nombre d'hypothèses relatives à l'économie, au marché, à l'exploitation et à la finance formulées par BCE, notamment, sans s'y limiter, les hypothèses qui suivent.

Hypothèses relatives à l'économie canadienne

Nos déclarations prospectives reposent sur certaines hypothèses concernant l'économie canadienne, lesquelles sont pour leur part fondées sur d'importantes hypothèses concernant l'évolution de la pandémie de COVID-19, notamment le déroulement de la vaccination. On suppose notamment que la plupart des restrictions sanitaires seront assouplies au Canada d'ici la fin de 2021 et que les effets de la pandémie sur la demande des consommateurs pour les biens et services s'atténueront peu à peu. Plus particulièrement, nous nous sommes appuyés sur les hypothèses suivantes :

- une forte reprise de la croissance économique, l'économie se remettant des répercussions de la pandémie de COVID-19 et des restrictions connexes, hypothèse qui s'appuie sur la plus récente estimation de la Banque du Canada en ce qui concerne la croissance du produit intérieur brut canadien d'environ 5 % en moyenne pour 2021;
- une croissance de la consommation des ménages alors que la pandémie recule et que la confiance des consommateurs augmente;
- une hausse des investissements des entreprises des secteurs autres que le secteur pétrolier et gazier, à mesure que la demande augmente et que la confiance des entreprises s'accroît;
- une progression de l'emploi en 2021, malgré les difficultés auxquelles sont toujours confrontés certains secteurs;
- une intensification du commerce électronique;
- des taux d'immigration qui demeureront faibles jusqu'à ce que la plupart des restrictions en matière de voyages internationaux et les autres restrictions liées à la santé soient levées;
- de faibles taux d'intérêt se maintenant à leur niveau actuel ou près de ce niveau dans un avenir rapproché;

- un dollar canadien qui devrait se maintenir à son niveau actuel ou près de ce niveau. Toute nouvelle fluctuation pourrait être tributaire de l'incidence de la vigueur du dollar américain, des taux d'intérêt et des variations des prix des marchandises.

Hypothèses relatives au marché canadien

Nos déclarations prospectives reflètent également diverses hypothèses relatives au marché canadien. En particulier, nous avons formulé les hypothèses relatives au marché suivantes :

- l'intensité continue de la concurrence dans le marché résidentiel, le marché d'affaires et le marché de gros des services sur fil et sans fil;
- une hausse, à un rythme toutefois moins rapide, du taux de pénétration du secteur du sans-fil;
- un effritement du marché des services de connectivité pour les services voix et données, dans la foulée de la migration des clients d'affaires vers des solutions de télécommunications à plus faible prix ou des services par contournement offerts par des concurrents;
- bien que le marché publicitaire subisse toujours l'incidence défavorable du report ou de l'annulation de campagnes publicitaires dans plusieurs secteurs par suite du ralentissement économique durant la pandémie de COVID-19, nous nous attendons à une reprise graduelle en 2021;
- la diminution de la clientèle d'abonnés des entreprises de distribution de radiodiffusion (EDR) provoquée par l'intensification de la concurrence découlant du lancement constant de plateformes de diffusion en continu de vidéo sur demande par abonnement et de l'expansion des agrégateurs de services par contournement.

Hypothèses relatives au secteur sans fil de Bell

Nos déclarations prospectives reposent également sur les hypothèses relatives aux activités d'exploitation internes suivantes en ce qui concerne notre secteur Services sans fil de Bell :

- le maintien de notre part du marché des ajouts nets d'abonnés des services postpayés dans le sans-fil pour les exploitants nationaux;
- une croissance modérée de notre clientèle des services prépayés;
- le maintien de la priorité sur l'accroissement du nombre d'abonnés utilisant des téléphones mobiles, ainsi que l'introduction d'un plus grand nombre d'appareils 5G, 4G évolution à long terme (LTE) et LTE Advanced et de nouveaux services de données;
- la poursuite du déploiement du réseau sans fil 5G offrant une couverture qui rivalise avec celle des autres exploitants nationaux partout au Canada;
- l'augmentation des dépenses liées à l'acquisition et à la fidélisation des abonnés;
- l'incidence défavorable sur la FMU combinée des abonnés utilisant des téléphones mobiles découlant de la diminution des produits tirés des services d'itinérance sortante attribuable aux restrictions en matière de voyages liées à la pandémie de COVID-19 et de la diminution des produits tirés des frais de dépassement de données imputable à la poursuite de l'adoption de plans de services de données illimitées;
- l'adoption plus généralisée des plans de services de données illimitées et des programmes de financement des appareils;
- l'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sans-fil.

Hypothèses relatives à notre secteur des services sur fil de Bell

Nos déclarations prospectives reposent aussi sur les hypothèses relatives aux activités d'exploitation internes suivantes en ce qui concerne notre secteur Services sur fil de Bell :

- la croissance continue du nombre d'abonnés des services Internet et de télé IP de détail;
- l'accentuation de la substitution technologique par le sans-fil et les services Internet;
- la poursuite des lancements d'offres accrocheuses de forfaits de services résidentiels par nos concurrents dans la câblodistribution dans les zones où nous fournissons des services sur fil locaux;
- la migration continue des grandes entreprises clientes vers les systèmes sur protocole Internet;
- les pressions continues de la concurrence visant à modifier les prix dans nos marchés d'affaires et de gros;
- le maintien de l'intensité de la concurrence dans nos marchés des petites et des moyennes entreprises, les câblodistributeurs et d'autres entreprises de télécommunications continuant de cibler les clients d'affaires;
- la mise à l'épreuve des catégories de produits qui génèrent habituellement des marges élevées par l'offre, en croissance au Canada, de services sur demande des grands fournisseurs mondiaux de solutions d'affaires pour la transmission de la voix et de données au moyen de services en nuage et par contournement;
- l'adoption accélérée par les abonnés des services par contournement entraînant la réduction des forfaits télé;
- la poursuite du déploiement du réseau de fibre permettant la connexion directe d'un plus grand nombre de foyers et d'entreprises dans la zone de couverture des services sur fil et de la technologie sans fil fixe jusqu'aux locaux de l'abonné dans les collectivités rurales;
- la consommation croissante des services de télé par contournement et de vidéo en continu sur demande ainsi que la multiplication des appareils, comme les tablettes, qui exigent une bande passante très élevée, ce qui nécessitera un niveau d'investissements constants;
- la réalisation d'économies de coûts du fait de la réduction du nombre de postes de cadre, notamment à la suite de départs naturels et de départs à la retraite, de la réduction des taux contractuels des fournisseurs, de l'efficacité opérationnelle découlant de l'expansion de la zone de couverture du réseau de fibre au moyen de connexions directes, des changements liés aux comportements des consommateurs et à l'innovation au chapitre des produits, de la nouvelle technologie pour centres d'appels permettant de fournir des fonctions libre-service ainsi que d'autres améliorations au chapitre de l'expérience en matière de service à la clientèle;
- l'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans le sur-fil.

Hypothèses relatives à notre secteur Bell Média

En outre, nos déclarations prospectives reposent sur les hypothèses relatives aux activités d'exploitation internes suivantes en ce qui concerne notre secteur Bell Média :

- des produits des activités ordinaires totaux qui devraient refléter la reprise économique graduelle en 2021 ainsi que la croissance des produits tirés des frais d'abonnement et l'établissement de tarifs stratégiques pour les ventes de publicité. Les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur plusieurs secteurs de l'économie devraient toutefois continuer d'exercer une pression à la baisse sur les produits des activités ordinaires;
- la croissance continue des coûts du contenu média pour obtenir de la programmation de qualité, ainsi que le retour de la programmation sportive et de divertissement;
- le soutien continu de Crave grâce à une offre de contenu élargie et à l'amélioration de l'expérience utilisateur;

- des investissements dans des émissions d'information pour Noovo et davantage de programmation originale en français pour mieux servir nos clients francophones en leur offrant un vaste éventail de contenu dans la langue de leur choix et sur leurs plateformes préférées;
- un système d'attribution de pointe amélioré par notre outil de gestion stratégique des audiences (SAM);
- la capacité d'acquérir et de produire avec succès des émissions à cotes d'écoute élevées et du contenu différencié;
- l'établissement et le maintien d'ententes stratégiques relativement à l'approvisionnement en contenu sur tous les écrans et toutes les plateformes;
- la poursuite de la monétisation des droits sur le contenu et des propriétés de Bell Média sur l'ensemble des plateformes;
- l'absence d'incidence significative de nature financière, opérationnelle ou concurrentielle découlant de modifications de la réglementation sur nos activités dans les médias.

Hypothèses financières relatives à BCE

Nos déclarations prospectives reposent également sur les hypothèses financières internes suivantes concernant BCE pour 2021 :

- un coût total des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi qui devrait être d'environ 300 millions \$, selon un taux d'actualisation comptable estimatif de 2,6 %, qui se compose d'un coût estimatif des services rendus au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi supérieur au BAIIA ajusté d'environ 275 millions \$ et de charges financières nettes estimatives au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi inférieures au BAIIA ajusté d'environ 25 millions \$;
- une hausse de la dotation aux amortissements d'environ 200 millions \$ à 250 millions \$ comparativement à 2020;
- des charges et des paiements d'intérêts d'environ 1 050 millions \$ à 1 100 millions \$;
- un taux d'imposition effectif d'environ 27 %;
- des PNDPC d'environ 60 millions \$;
- des besoins de capitalisation des régimes de retraite et d'autres avantages postérieurs à l'emploi totalisant environ 350 millions \$ à 375 millions \$;
- des impôts en trésorerie d'environ 800 millions \$ à 900 millions \$;
- un nombre moyen d'actions ordinaires en circulation de BCE d'environ 905 millions;
- un dividende sur actions ordinaires annuel de 3,50 \$ par action.

Les hypothèses ci-dessus utilisées, bien qu'elles soient considérées comme raisonnables par BCE en date du 4 novembre 2021, pourraient se révéler inexactes. Par conséquent, nos résultats réels pourraient différer de façon importante des attentes exprimées dans le présent communiqué de presse.

Risques importants

Les principaux facteurs de risque, en conséquence desquels nos hypothèses et nos estimations pourraient être inexactes et les résultats ou les événements réels pourraient différer de façon significative de ceux qui sont exprimés ou sous-entendus dans nos déclarations prospectives, y compris notre orientation financière 2021, sont énumérés ci-après. Étant donné que la réalisation de nos déclarations prospectives, y compris notre capacité à atteindre nos résultats financiers cibles pour 2021, dépend essentiellement de la performance de notre entreprise qui, à son tour, est assujettie à de nombreux risques. Par conséquent, le lecteur est prié de noter que les risques qui suivent pourraient avoir une incidence défavorable importante sur nos déclarations prospectives. Ces risques comprennent, sans s'y limiter, ceux qui suivent : la pandémie de COVID-19 et les conséquences défavorables des mesures d'urgence déjà adoptées ou qui seront adoptées par suite de cette pandémie, y compris les perturbations de la

chaîne d'approvisionnement, ainsi que les autres pandémies ou épidémies et les autres risques liés à la santé; une conjoncture de marché économique ou financière défavorable, une baisse du niveau d'activité de détail et commerciale, et l'incidence défavorable qu'elle pourrait avoir sur la demande de nos produits et services et sur les prix de ceux-ci; notre dépendance aux tiers fournisseurs, aux impartiteurs et aux consultants pour offrir de façon ininterrompue la gamme de produits et de services nécessaire pour exercer nos activités, y compris les appareils mobiles; l'intensité de l'activité de nos concurrents, y compris de concurrents nouveaux et émergents; le rythme de substitution technologique et la présence d'autres fournisseurs de services qui contribuent à l'accélération des perturbations et à la désintermédiation dans chacun de nos secteurs d'activité; l'évolution des habitudes en matière de visionnement et l'expansion des fournisseurs de télé par contournement et des autres fournisseurs de services ainsi que la fragmentation du marché de la publicité ou d'autres changements de ce marché; l'augmentation des coûts du contenu et les obstacles à notre capacité à acquérir ou à concevoir du contenu de premier plan; la prolifération du piratage de contenu; la hausse du taux de pénétration des téléphones intelligents au Canada et la baisse ou le ralentissement de l'immigration; les initiatives, les procédures et les décisions réglementaires ainsi que les consultations et les positions gouvernementales qui nous touchent et qui touchent nos activités; l'incapacité à protéger nos actifs corporels et incorporels contre des événements comme des atteintes à la sécurité de l'information, des accès non autorisés, des incendies et des catastrophes naturelles; l'incapacité à transformer nos activités en vue de créer les conditions propices à une expérience véritablement centrée sur le client, tout en aplanissant notre structure de coûts; l'incapacité à continuer d'investir dans des fonctions de prochaine génération selon un plan rigoureux et stratégique; notre incapacité à créer une expérience client positive; la complexité de nos activités; l'incapacité à maintenir le fonctionnement de nos réseaux dans le contexte de l'augmentation importante de la demande relativement à la capacité; le risque que nous puissions devoir engager des dépenses d'investissement importantes afin de fournir une capacité supplémentaire et de réduire la congestion sur nos réseaux; l'incapacité à mettre en œuvre ou à maintenir des systèmes de technologies de l'information (TI) très performants; l'incapacité à générer les avantages escomptés de nos restructurations d'entreprises, des remplacements et des mises à niveau de systèmes, des refontes de processus, des réductions de personnel, et de l'intégration des entreprises acquises; les événements qui pourraient toucher le fonctionnement de nos réseaux, de nos systèmes de TI, de notre équipement et de nos autres installations et notre capacité à les protéger, tester, maintenir, remplacer et mettre à niveau; les risques liés au matériel en orbite et les autres risques opérationnels auxquels sont exposés les satellites utilisés pour fournir notre service de télé par satellite; l'incapacité à attirer des employés possédant les compétences appropriées, à les fidéliser et à stimuler leur performance dans un environnement sûr; les interruptions de travail et les pénuries de main-d'œuvre; l'échec de nos processus de sélection, de gouvernance et de surveillance des fournisseurs; le risque lié à la sécurité et à la fuite de données si les protocoles de contrôle de la sécurité qui concernent nos fournisseurs sont contournés; la qualité de nos produits et de nos services et la mesure dans laquelle ils peuvent comporter des défauts de fabrication ou ne pas être conformes aux normes et aux règlements gouvernementaux applicables; notre incapacité d'accéder à des sources de capital adéquates et de générer des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation suffisants pour répondre à nos besoins de liquidités, financer nos dépenses d'investissement et assurer la croissance planifiée; l'impossibilité de garantir que des dividendes seront déclarés par le conseil d'administration de BCE, ni que le dividende sur actions ordinaires sera majoré; l'incapacité à gérer les différents risques de crédit, de liquidité et de marché; la volatilité liée à l'obligation au titre des régimes de retraite et les cotisations accrues aux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi; des impôts nouvellement exigés ou plus élevés découlant de l'adoption de nouvelles lois fiscales ou de modifications apportées aux lois fiscales existantes ou à leur interprétation,

et l'incapacité à prévoir l'issue des audits gouvernementaux; l'incapacité à réduire les coûts, ainsi que toute augmentation imprévue de coûts; l'incapacité à faire évoluer nos pratiques afin d'effectuer un suivi et un contrôle efficaces des activités frauduleuses; le règlement défavorable des litiges, en particulier des actions collectives; de nouvelles modifications ou des modifications défavorables aux lois applicables et l'incapacité d'agir en amont pour ce qui est du respect de nos obligations juridiques et réglementaires; l'incapacité à comprendre les préoccupations concernant les changements climatiques ou les attentes en constante évolution des parties prenantes et du gouvernement pour ce qui est des questions environnementales, et à y répondre adéquatement; et les préoccupations en matière de santé relatives aux émissions de radiofréquences par des appareils et des équipements de communication sans fil.

Nous prévenons le lecteur que la liste de facteurs de risque qui précède n'est pas exhaustive et que d'autres facteurs pourraient avoir une incidence défavorable sur nos résultats. Nous encourageons les investisseurs à lire également le rapport de gestion annuel de 2020 de BCE (inclus dans le rapport annuel 2020 de BCE) daté du 4 mars 2021, et le rapport de gestion du premier, du deuxième et du troisième trimestre de 2021 daté du 28 avril 2021, du 4 août 2021 et du 3 novembre 2021, respectivement, pour obtenir plus de détails au sujet de certains des facteurs de risque et hypothèses mentionnés et d'autres facteurs de risque et hypothèses, ces documents étant déposés par BCE auprès des autorités des provinces canadiennes en valeurs mobilières (disponibles à Sedar.com) et de la Securities and Exchange Commission des États-Unis (disponibles à SEC.gov). Ces documents sont également disponibles à BCE.ca.

À propos de BCE

Plus grande entreprise de communications du Canada, BCE offre des services large bande évolués sans fil, Internet, de télévision, de médias et de communications d'affaires. Pour en savoir plus, visitez les sites Bell.ca ou BCE.ca.

Par l'intermédiaire de [Mieux pour tous de Bell](http://Mieux.pour.tous.de.Bell), nous investissons dans l'amélioration du présent et de l'avenir en soutenant l'épanouissement social et économique de nos collectivités. Cette initiative inclut Bell Cause pour la cause qui fait la promotion de la santé mentale au Canada par des campagnes nationales de sensibilisation et de lutte contre la stigmatisation comme la Journée Bell Cause pour la cause, et elle assure un important financement aux soins communautaires, à la recherche et aux initiatives en milieu de travail partout au pays. Pour en savoir plus, visitez le site Bell.ca/cause.

Questions des médias

Marie-Eve Francoeur
514-391-5263
marie-eve.francoeur@bell.ca

Questions des investisseurs

Thane Fotopoulos
514-870-4619
thane.fotopoulos@bell.ca